



COMPTE-RENDU

Réunion Plénière du mercredi 9 février 2011 à 20H30

Parc des Sports du Luat - Salle des Associations - Route de Montlignon

Rapporteurs : LE BUREAU

Secrétaire : Mme ASTIER Nina

Participants (diffusion)					C/C pour information
	Présent (e)	Excusé (e)	Absent (e)	Pouvoir à	
Mme ASTIER Nina	X				<p><u>ADMINISTRATION</u> Monsieur le Maire Mme Beaulande Melle Makouche Accueil Citoyenneté Communication – Internet Secrétariat Général Référénts administratifs</p> <p><u>AUTRES CONSEILS DE QUARTIER</u> J.J. Rousseau Ceresaie/Jean Macé Mont Eaubonne Paul.Bert</p>
M. BEAUDOIN Xavier	X				
Mme BOUVET Brigitte			X		
M. BRANDEBOURG J.-Marie			X		
M. CHAPOY Kisito			X		
Mme CONSTANTINI Isabelle		X			
M. COURTOIS Olivier	X				
M. DE OLIVEIRA Antonio		X			
Mme. GAUTREAU Christine	X				
M. GAUTREAU Marc	X				
Mme GRENET Christiane	X				
M. HERBAUT Eric		X			
Mme HEURTAUX Henriette		X			
M. HOUIS Alain		X			
M. HOUZARD Christian		X			
M. HUMBERT Jacques	X				
M. LAVAUD Robert	X				
M. MAHE Maurice	X				
M. MONTEIRO Eric			X		
M. PELLETIER Laurent	X				
Mme RAYNAL Colette			X		
M. REGNIER André	X				
Mme ZANELLA Henriette	X				
M. LEGENDRE Frédéric	X				
M. NOIRE Dominique	X				
M. DARONNAT Olivier	X				

ORDRE DU JOUR

- ❖ Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2011
- ❖ Rapports des groupes de travail
- ❖ Finalisation du numéro 8 de « La Lorgnette »
- ❖ Communication sur le projet de surface commerciale au Luat
- ❖ Organisation de la Bourse aux graines du 15 mai 2011
- ❖ Exécution du budget 2010 du conseil
- ❖ Point sur le tableau de bord
- ❖ Questions diverses

1. Adoption du compte-rendu de la réunion plénière du 10/01/11

Le compte-rendu a été adressé à la Mairie. Frédéric Legendre désire faire quelques ajouts sur la partie consacrée au PLU mais n'en a pas eu le temps.

De ce fait, le compte-rendu n'a pas été distribué. Afin de ne pas attendre le mois d'avril, il est convenu qu'il sera tout de même adressé aux membres du conseil et mis en ligne après corrections par Frédéric Legendre. Quelques modifications pourront être apportées lors de la séance plénière du 4 avril 2011, au moment de son approbation.

2. Rapports des groupes de travail

✓ **Programme du Val Joli**

- Pas d'élément nouveau.
- Une réunion aura lieu en mars 2011 avec Frédéric Legendre qui précise que deux lots distincts ont été structurés pour les offres des promoteurs : un, côté Edmond Rostand et un autre, côté de la Sente des Perrottes.
- 16 réponses de grands ténors de la construction ont été reçues avec les critères de choix.
- La sélection a été sévère et de gros promoteurs ont été éliminés car ils n'ont pas répondu aux attentes de la Mairie ou hors délais.
- Tout a été fait d'une manière transparente pour avoir le meilleur projet.
- Ces constructions seront différentes par leur hauteur et leur conception. Les dossiers sont bien conçus. Robert Lavaud dit avec humour « espérons que les bâtiments seront aussi bien que les dossiers ».
- Le budget de 2011 comprend déjà un investissement de la Ville pour les espaces publics du Val Joli. Deux années d'investissement seront nécessaires.
- La ville d'Eaubonne étant propriétaire du foncier, ce sera un retour sur investissement intéressant pour les Eaubonnais.
- Les frais d'acquisition et l'ensemble des frais d'études et de travaux seront couverts.
- Jacques Humbert doute qu'un bâtiment BBC (bâtiment à basse consommation) soit en béton.

✓ **RD 909**

Christian Houzard, absent ce soir, nous a fait savoir que les travaux n'ont pas commencé car le mur antibruit présenté ne donnait pas satisfaction. Le Conseil Général a refusé le modèle proposé par l'entreprise retenue. Frédéric Legendre le confirme et indique que le jeudi 10/03/11, devraient être installés des panneaux du mur anti-bruit, près de la rue Pierre Baudin afin que les riverains puissent les voir.

✓ **« La Lorgnette de Flammarion »**

- Robert Lavaud explique qu'un léger retard est enregistré pour la parution du N°8 de La Lorgnette.
- Il n'a pu, en Décembre 2010, prendre rendez-vous avec les responsables du Club de Tennis et de Tennis de Table qui étaient ensuite occupés par la préparation de leur budget.
- Christian Houzard et lui n'ont pu rencontrer M. Vinciguerra que le 2 Février 2011. L'article rédigé a été ensuite soumis à ce dernier pour accord.
- Le comité de rédaction n'a donc pas pu se réunir.
- André Régnier a fait la mise en page, l'intégration des photos, etc.

- La distribution de « La Lorgnette de Flammarion » aura lieu après le 20/02/11, par les membres du Conseil de Quartier, comme à l'accoutumée.
- Le N°8 comportera :
 - un article sur le complexe Suzanne Lenglen et sur Suzanne Lenglen elle-même.
 - des interviews d'un jeune pongiste et d'une jeune tennismoman.
 - un article sur l'enneigement sur Eaubonne de Jules César à nos jours, avec une illustration de 1880, trouvée par André Régnier (1^{er} chasse-neige) et une photo d'Eric Herbaut du Val Joli sous la neige.
 - la dernière page est consacrée, comme toujours, aux comptes rendus des réunions du conseil de quartier et à un rappel aux habitants de leurs devoirs lors de chutes de neige.
- Christiane Grenet demande s'il est possible de faire paraître une annonce (exemple : recherche d'une nourrice). Cela paraît difficile car non efficace : la parution de « La Lorgnette de Flammarion » n'est pas régulière.

✓ **Projet de la Surface Commerciale au Luat**

- Frédéric Legendre informe qu'il a rencontré M. et Mme Marchal pour discuter avec eux de ce projet.
- Chaque personne a le droit de s'exprimer sur tout projet et d'exprimer ses impressions ou ses mécontentements. Aucun projet ne peut satisfaire 100% de la population.
- Le dossier a été légèrement modifié et sera représenté par la Préfecture à la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial.
- Le groupe Intermarché qui soumet le projet est un groupe d'indépendants.
- Cette surface représentera environ la surface de l'ancien Franprix, à la gare d'Ermont/Eaubonne ou celle de Simply Market, au centre d'Eaubonne.
- Frédéric Legendre expose une nouvelle fois les caractéristiques de l'éventuelle implantation de cette surface commerciale (surface/commerce/arborisation/parking/sécurité/développement durable)
 - Total de la surface commerciale : 3 000m² environ.
 - Intermarché et 7 boutiques dont un espace culturel de 250m² qui n'existe pas encore à Eaubonne. Ce type de structure se trouve déjà à Ermont et à Soisy sous Montmorency.
 - Une grande attention a été apportée au voisinage : la zone de livraison sera fermée et les horaires de livraison compris entre 21H30 et 23H30. Le moteur du camion sera coupé à l'arrêt.
 - Les arbres exceptionnels seront conservés autant que possible sur la zone de stationnement qui comportera environ 250 places, ainsi que sur le pourtour.

Frédéric Legendre estime que l'architecture du projet s'intégrera mieux. L'arrière du bâti est décaissé et le talus sera végétalisé.

- Jacques Humbert émet un doute quant à la surface d'Intermarché. Les magasins Intermarché dans d'autres villes ont une surface de 5 000m² environ.
- Mme Marchal a rencontré M. Goujon, Président de Val et Forêt et Maire de Montlignon, qui est d'accord sur ce projet mais M. Marchal indique que les petits commerçants d'Eaubonne et de Montlignon y sont opposés.
- Plusieurs personnes présentes préfèrent de plus en plus les petites surfaces commerciales qui sont de moins en moins nombreuses.
- Frédéric Legendre signale que 70/80 emplois seront créés sur Eaubonne. La taxe professionnelle sera encaissée par Val et Forêt.

3. Bourse aux graines

- Robert Lavaud explique que les Conseils de Quartier Cerisaie/Jean Macé, Mont d'Eaubonne et Flammarion organiseront cette manifestation le Dimanche 15/05/11 de 9H à 13H.
- La coordination est reprise par le Conseil de Quartier Flammarion et le travail bien réparti.
- L'affiche est prête pour être imprimée. André Régnier s'en est occupé.
- Le petit tract est également prêt pour être distribué dans les boîtes à lettres dans le courant de la 13^e semaine (semaine qui suivra le 2^e tour des élections cantonales).
- Il a été décidé de ne pas exposer des outils anciens qui n'avaient pas eu de succès l'an dernier.
- Une inscription au concours de « tartes et tourtes » aura lieu sur un stand. Les prix seront décernés le 25/09/11 après dégustation par un jury.
- La 2^{ème} réunion préparatoire aura lieu le 07/03/11.

4. Explication sur le Budget 2010

- Olivier Daronnat expose : le budget attribué au Conseil de Quartier était de 1 116,40€ pour 2010. Précédemment, à la demande des Conseils de Quartier, il avait été accepté que le budget de fonctionnement et celui d'animation ne constituent qu'une seule enveloppe à utiliser selon les besoins.
- 3 types de dépenses :

○ Impression de 3 numéros de « La Lorgnette de Flammarion »	472,00€
○ Calicot aux couleurs du Conseil de Quartier, qui a été conservé	125,58€
○ Apéritifs/pots à la Bourse aux graines	77,21€
Soit un total de 674,79€	
○ L'excédent de 441,61€ n'est évidemment pas reporté.	
- Une grosse partie du budget attribué à notre Quartier est destinée à la communication par le biais de « La Lorgnette de Flammarion ».

5. Point sur le Tableau de Bord

- Olivier Daronnat distribue le tableau des points en cours, comportant 3 pages. Il est à signaler que le tableau de bord complet est de 7 pages. Ce tableau est un support de dialogue dont l'objet est de suivre les demandes du Conseil de Quartier et les réponses des services municipaux.
- Les divers points sont commentés.
- Marc Gautreau signale que la balayeuse ne passe toujours pas Villa des Cailloux/Rue de la Briqueterie.
- Un point est à ajouter : le camion de ramassage des poubelles ne pouvant pas toujours passer rue de la Croix Rambourg, ces dernières ne sont pas toujours vidées. Il conviendrait que la police municipale veille à ce que les riverains ne garent pas leurs véhicules n'importe comment.

6. Questions Diverses

- André Régnier signale, à nouveau, que « Eaubonne Magazine » ne lui est pas distribué. Une personne de la Mairie s'est même déplacée chez lui à ce sujet. Frédéric Legendre répond que le prestataire qui fait la distribution ne travaille pas toujours parfaitement. Il est difficile de faire un recensement des non-distribués. Cela sera signalé aux services intéressés, une nouvelle fois.
- Eric Herbaut n'a trouvé aucun courrier dans la boîte à lettres du Conseil de Quartier, située rue Flammarion.
- Robert Lavaud a interrogé la boîte électronique du quartier. Rien de nouveau non plus

- La chute des feuilles du Parc de l'Hôpital gêne les riverains qui attendent maintenant, avec impatience, l'abattage nécessité par la déviation de la RD909. Jacques Humbert trouve que les espaces verts disparaissent de plus en plus, sur Eaubonne et le regrette.
- Une personne se plaint du parking – partie zone bleue - de Simply Market, situé près de l'hôtel de ville, et qui est très sale. Ce point sera vu mais ne concerne pas notre Quartier.
- Jacques Humbert conseille la lecture du livre « la ville idéale des français ».
- Robert Lavaud se plaint que diverses voitures se garent sur les trottoirs, ce qui est gênant et quelquefois dangereux. La Police Municipale jouant son rôle de prévention pourrait déposer sur le pare-brise des petites affiches, tout simplement (avant de dresser procès-verbal en cas de récidive).

La séance est levée à 22H40.

**La date de la prochaine réunion du Conseil de Quartier est fixée au
Lundi 4 avril 2011 à 20H30 au Gymnase du LUAT**

Le Président du Conseil de Quartier
Robert LAVAUD